



Magazine d'information communal

Weitbruch

N° 17 • DÉCEMBRE 2024



Joyeux Noël et Bonne Année 2025

JANVIER

- Vendredi 10** **Tournoi de belote**
Football Club Weitbruch - Espace L. SPECHT
- Dimanche 12** **Broyage de sapins de Noël**
Association de Pêche et Pisciculture - Étang de pêche
- Vendredi 17** **Voeux du Maire**
Commune - Millenium
- Vendredi 24 - 20h et Samedi 25 - 20h** **Théâtre**
Société d'Éducation Populaire - Foyer St Gall
- Dimanche 26** **Fête du poulet rôti**
Société d'Aviculture - Millenium

FÉVRIER

- Samedi 1^{er}** **Concert**
Ecole de musique intercommunale - Millenium
- Samedi 1^{er} - 20h et Dimanche 2 - 14h30** **Théâtre**
Société d'Éducation Populaire - Foyer St Gall
- Dimanche 9** **Déjeuner « Choucroute »**
Football club Weitbruch - espace L. SPECHT
- Dimanche 16** **Repas à emporter**
Société d'Éducation Populaire - Foyer St Gall
- Samedi 22 et Dimanche 23** **Concert**
Ensemble Patch Voices - Millenium
- Lundi 24** **Don du sang** - Millenium

MARS

- Dimanche 2** **Après-midi Jeux en famille**
AGF - Millenium
- Dimanche 16** **Ouverture de la pêche + Déjeuner**
Association de Pêche et Pisciculture - Étang de pêche
- Samedi 22** **Nettoyage de printemps**
Commune de Weitbruch - Millenium
- Dimanche 23** **Bourse aux vêtements et jouets**
Triangle d'Afrique - Millenium

AVRIL

- Samedi 5** **Witz Owe**
Football Club de Weitbruch - Espace L. SPECHT
- Dimanche 13** **Fête paroissiale**
Paroisse Catholique St Gall - Millenium
- Dimanche 27** **Marche Gourmande**
ASC Gallia - Hall Gallia
- Dimanche 27** **Marché aux Poussins**
Société d'Aviculture - Foyer avicole

M AI

- Dimanche 18** **Concours de pêche**
Association de Pêche et de Pisciculture - Étang de pêche
- Samedi 24** **Fête de l'École**
École maternelle & WAPAMA - Millenium
- Dimanche 25** **Matinée de pêche après concours**
Association de Pêche et de Pisciculture - Étang de pêche

JUIN

- Vendredi 6** **Fête scolaire**
École élémentaire Uuicobrocho - Millenium
- Dimanche 8** **Tournoi Sixte**
Football Club Weitbruch - espace L. SPECHT
- Samedi 21** **Fête de la musique**
Sté d'Éducation Populaire & Patch Voices & Commune - Millenium et abords
- Dimanche 22** **Fête du poisson**
Association de Pêche et de Pisciculture - Étang de pêche

JUILLET

- Du Vendredi 27 juin au jeudi 17 juillet** **Tournoi Open de Tennis**
ASC La Garance - espace Strieth
- Samedi 5 et Dimanche 6** **Exposition « L'agriculture à travers le 20^e siècle »**
Association d'Histoire et d'Archéologie de Weitbruch - Millenium & abords
- Dimanche 13** **Bal populaire de la Fête Nationale**
Amicale des anciens SP - Millenium
- Lundi 14** **Sanglier à la broche**
Association de Pêche et de Pisciculture - Étang de pêche

AOÛT

- Vendredi 1^{er}, Samedi 2 et Dimanche 3** **90 ans du Football Club de Weitbruch**
Football Club Weitbruch - espace L. SPECHT

SEPTEMBRE

- Dimanche 14** **Messti**
Football Club de Weitbruch - Millenium
- Lundi 15** **« Hari Owe »**
Millenium
- Dimanche 21** **Repas**
Alsace Centrafrique - Millenium
- Dimanche 28** **Randonnée « Fête du cheval »**
Société Hippique Rurale - Espace Strieth
- Samedi 27** **Fête de la Bière**
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers - Millenium
- Lundi 29** **Don du sang** - Millenium

OCTOBRE

- Du Lundi 29 septembre au Vendredi 3** **Semaine lecture**
École élémentaire Uuicobrocho - Millenium
- Samedi 4 et Dimanche 5** **Célébration du 150^e anniversaire**
Paroisse protestante - Église protestante
- Dimanche 5** **Fête de l'Amitié - repas à emporter**
Société d'Éducation Populaire - Foyer St Gall
- Samedi 11** **« Kesselfleisch »**
Association Pêche et Pisciculture - Millenium
- Samedi 18** **Dîner dansant**
Triangle d'Afrique - Millenium

NOVEMBRE

- Samedi 1^{er} et Dimanche 2** **Exposition d'Aviculture**
Société d'Aviculture - Foyer avicole
- Samedi 8 et Dimanche 9** **Exposition ornithologique**
Perroquet Club Nord Alsace - Millenium
- Dimanche 16** **Loto Bingo**
ASC la Garance - Millenium
- Dimanche 30** **Fête de l'Avent**
Paroisse Protestante - Millenium

DÉCEMBRE

- Dimanche 7** **Fête des Seniors**
Commune de Weitbruch - Millenium
- Dimanche 21** **Fête de Noël des enfants**
Paroisse Protestante - Église protestante
- Mercredi 31** **Soirée Saint Sylvestre**
ASC Gallia - Millenium



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À l'approche de la fin de l'année, notre village de Weitbruch s'illumine de l'esprit de Noël. Cette période festive insuffle une douce ambiance, propice aux moments de partage et de convivialité en famille. Que chacun d'entre vous puisse profiter pleinement de cette parenthèse chaleureuse.

Un village en mouvement

L'aménagement foncier des terres agricoles de Weitbruch et de Gries est engagé et permettra bientôt la réalisation d'une piste cyclable reliant les deux villages pour rejoindre la gare à Kurtzenhouse. Ce projet facilitera les déplacements doux, en sécurisant et en renforçant notre connexion avec les communes voisines.

En parallèle, les études sur la mise en place d'un transport en commun par la Communauté de communes de la Basse Zorn progressent, offrant de nouvelles perspectives pour la mobilité et l'attractivité de notre village.

Un cadre de vie préservé

Nous avons également travaillé sur des mesures importantes pour protéger notre environnement. Les travaux à l'arrière du Millenium visant à réduire les risques de coulées de boue, offrant ainsi plus de sécurité aux riverains, ont été réalisés dans le cadre de la loi GEMAPI.

Par ailleurs, le parc arboré, rue Strieth a été réalisé grâce à 50 donateurs et sur proposition de ces derniers, le conseil municipal a retenu le nom : « Eden parc ». Divers travaux de finition seront encore effectués dans les mois à venir.

Des projets d'avenir

L'année 2025 sera marquée par l'avancée du projet de lotissement «Sandgrub» en prolongation de la rue de la Paix, avec la vente des terrains communaux, symbolisant une croissance maîtrisée pour Weitbruch et permettant à de nouvelles familles de s'installer dans notre belle commune.

Face aux défis à venir, nous devons continuer à faire preuve de solidarité et de résilience. Ensemble, nous pourrions préserver et faire évoluer notre village tout en assurant un cadre de vie serein et prospère.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très joyeux Noël, empreint de partage et de solidarité, ainsi qu'une année 2025 pleine de bonheur, de réussite et de santé.

Joyeux Noël, Scheeni Wihnächte

Le Maire, Damien HENRION



SOMMAIRE

CALENDRIER 2025

2

ÉDITORIAL

3

VIE ÉCONOMIQUE

4

VIE COMMUNALE

6

VIE SCOLAIRE

16

VIE PRATIQUE

20

VIE INTERCOMMUNALE

22

ÉTAT CIVIL

26

Magazine d'information
de la Commune
de Weitbruch

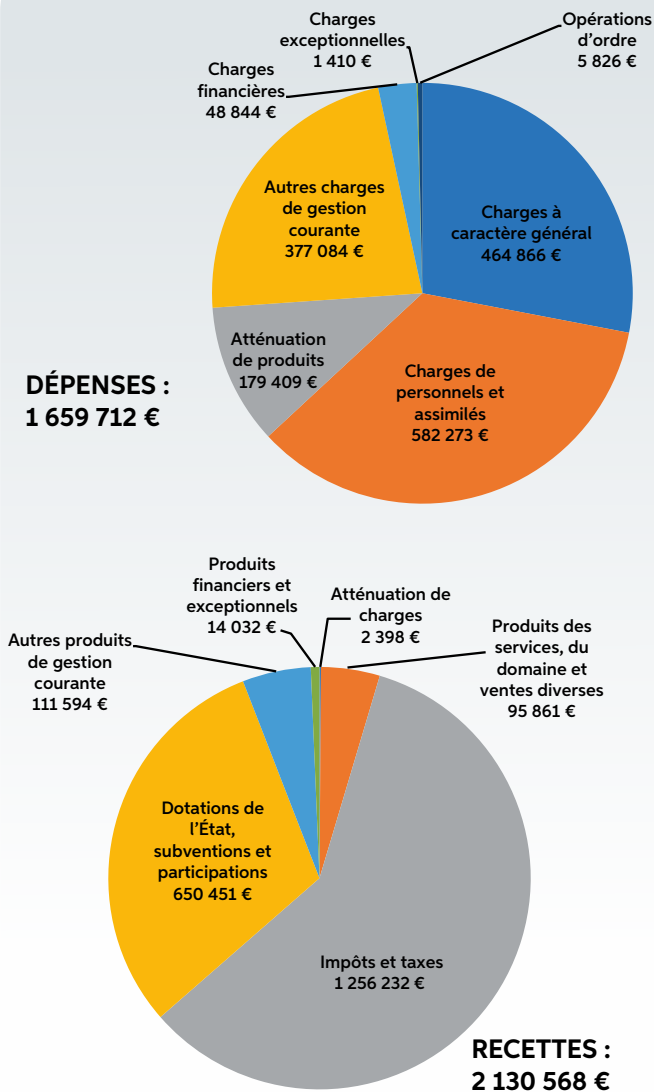
Directeur de publication : Damien Henrion
Comité de rédaction
et crédits photographiques :
Jean-Marc SUSS, Angèle GELDREICH,
Jean-Claude KREBS, Esther MERINO,
Mathieu SCHNEIDER, Germain WOLFF,
Brigitte STEINMETZ, Martine REINHARDT,
Marie-Thérèse WEISBECKER.

Ont collaboré à ce numéro : Anne DUCHMANN,
Gaëlle VINOT, Tania HOERNEL, Jeannine DIETZ
Éric SEYFRIED, Sophie DUMAS.

Conception graphique & impression :
Atelier du SEL - Berstheim
Ce magazine est imprimé en France (67)
sur du papier sans chlore certifié FSC
issu de sources responsables
Dépôt légal : Décembre 2024

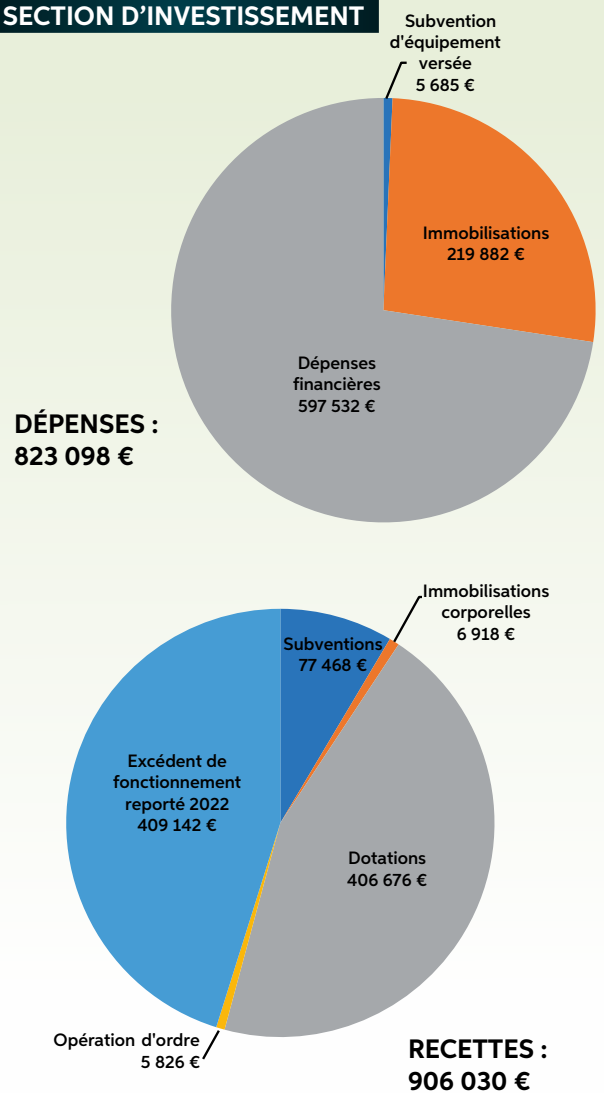
Le Compte Administratif 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Excédent global de fonctionnement 470 856 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



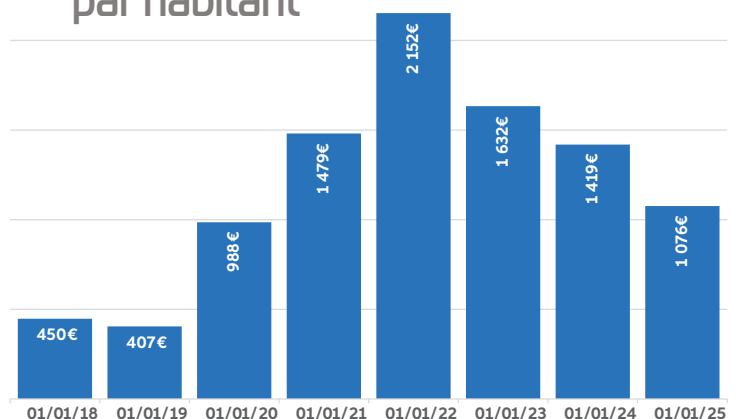
Résultat de l'exercice 82 932 €
 Déficit d'investissement reporté de 2023 -417 307 €
 Résultat global d'investissement -334 375 €

Résultat global en 2023 + 136 481 €

Entretien avec Monsieur le Sous-Préfet, Stéphane CHIPPONI

M. CHIPPONI a fait le point sur l'évolution de la situation financière pour l'année 2023 avec les représentants de la commune et a constaté que cette dernière respectait ses engagements pris l'an dernier notamment en matière de réduction des nouveaux investissements et de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Il encourage la commune à poursuivre dans cette voie.

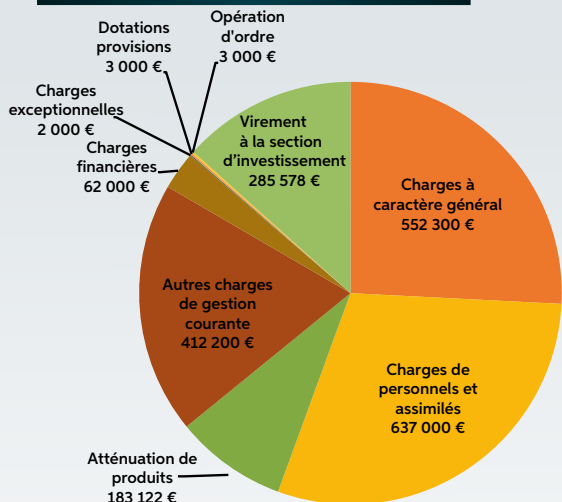
Situation de la dette par habitant



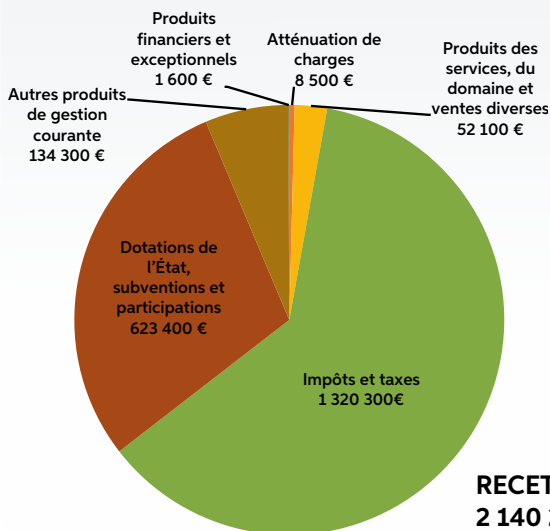
Pour 2023, la moyenne pour les communes du département de la même strate est de 564 €

Le Budget Primitif 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

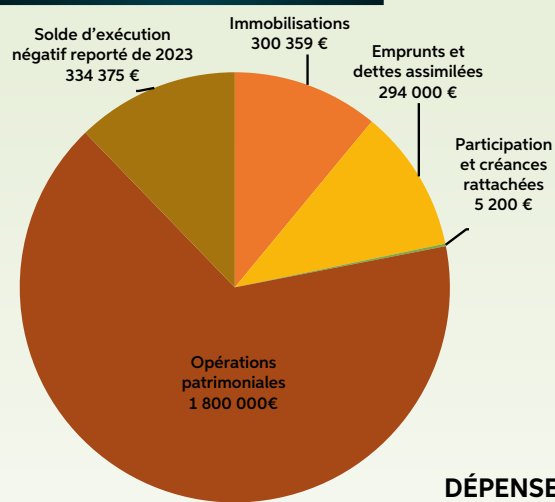


DÉPENSES
2 140 200 €

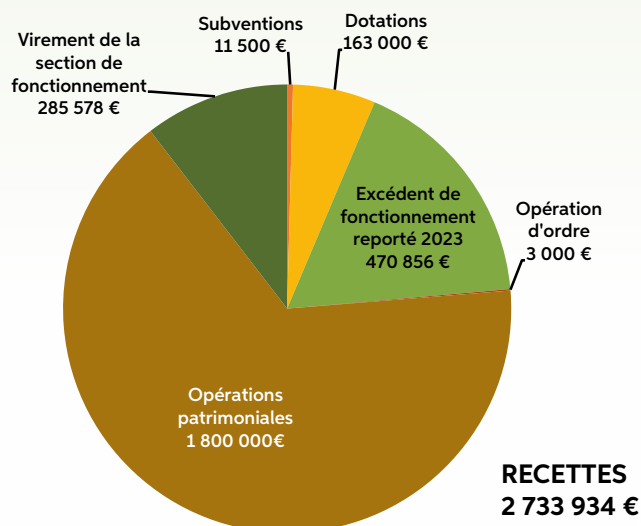


RECETTES
2 140 200 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES
2 733 934 €



RECETTES
2 733 934 €

Lotissement « Sandgrub » dans l'extension de la rue de la Paix

La commune a vendu à l'aménageur Deltapromotion les terrains communaux inclus dans le périmètre du futur lotissement au prix de 7.500 € l'are pour un montant total de 1 367 250 €. Un acompte de 410 175 € a été encaissé en 2024 et le solde le sera en 2025. Les travaux de viabilité du lotissement devraient commencer à partir de juillet 2025.

Crédits relais

Le dernier crédit relais souscrit pour un capital de 900.000 € a été remboursé partiellement de manière anticipée en 2024 d'un montant de 660.000 €. Le solde de 240.000 € sera remboursé en 2025.

Principales décisions du conseil municipal

Décembre 2023 – Novembre 2024



Finances

- Débat d'orientation budgétaire
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023
- Affectation du résultat de 2023
- Vote du budget primitif 2024
- Vote des taux des taxes locales
- Mise à jour des tarifs de location et du règlement du Millenium
- Mise à jour des tarifs du droit de place et des droits de reprographiques
- Prorogation de deux ans du crédit relais



Urbanisme

- Voirie – rétrocession à la commune de terrains pour l'aménagement des trottoirs dans la rue principale, la rue de l'église et la rue de la Chaux à l'euro symbolique
- Instauration d'une redevance d'occupation du domaine public



Patrimoine

- Sauvegarde et valorisation de l'habitat patrimonial – renouvellement de l'adhésion au dispositif de la CeA
- Cession de parcelles communales au profit du SDEA pour l'aménagement d'une zone tampon paysagère en déblai avec redent pour la lutte contre les inondations
- Ferme au 5 rue des bergers : lancement d'un appel à projet et composition du jury
- Acquisition de terrains inclus dans la zone 2AUe pour la piste cyclable Weitbruch – Gries



Intercommunalité

- Police intercommunale – convention pour un service commun et convention avec les forces de sécurité de l'Etat



Environnement

- Forêt : approbation du programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux pour 2024 et renouvellement de l'engagement à la certification PEFC
- Chasse - Renouvellement des baux de 2024 à 2033 :
 1. Validation du locataire de chasse du lot n°4 suite à la 3^e adjudication du 12 février 2024
 2. Validation du locataire de chasse du lot n°3 suite à la 5^e adjudication du 8 avril 2024
 3. Nomination d'un estimateur pour les dégâts de gibier autre que sanglier
 4. Agrément d'un permissionnaire pour le lot de chasse n°4
 5. Agrément de 5 permissionnaires pour le lot de chasse n°3
- Définition des zones d'accélération de développement des énergies renouvelables
- Conventionnement avec CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus

Point lecture

- Modification du règlement et mise en place de la gratuité de l'accès à tous



Jeunesse

- Délégation de service – convention avec l'Association Générale des Familles
- Création au 01/09/2024 de 12 places supplémentaires au périscolaire



Commande publique

- Acquisition d'un véhicule pour le service technique

Mieux vivre ensemble

Nos déchets

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritux de quelque nature que ce soit est interdit, **soyons écoresponsables, éliminons nos poubelles dans nos propres containers et pratiquons le tri sélectif.**

Des personnes mal intentionnées se permettent de jeter leurs déchets au cimetière. **Soyons respectueux et préservons ce lieu de recueillement.**

Propreté des abords de chaque propriété

- Les propriétaires ou les locataires, les concierges ou les gardiens, occupant les rez-de-chaussée des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer ou de faire balayer, de désherber

ou de faire désherber, les trottoirs et caniveaux devant leurs maisons, magasins, cours, jardins, murs et autres emplacements, afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté.

- De même en cas de neige et de verglas, les propriétaires, locataires ou concierges d'immeubles, sont tenus de casser les glaces et de balayer les neiges le long de leurs propriétés et de les mettre en cordon en limite d'emprise afin de maintenir un passage piéton. Les bouches à clé de réseau d'eau devront également être dégagées et tenues hors gel, pour permettre une intervention rapide et efficace en cas de rupture de conduite.
- Il est défendu de déposer sur la voie publique la glace ou la neige provenant des cours de l'intérieur des habitations.

Nettoyage de printemps

Le samedi 16 mars, 150 personnes ont répondu à l'invitation de la commune à participer au traditionnel nettoyage de printemps. Jean-Claude Krebs, l'Adjoint en charge de l'environnement et cheville ouvrière de cette journée, a rappelé les consignes de sécurité et de tri avant de distribuer les sacs, gants et gilets dont une partie a été fournie par la Fédération de Chasse du Bas-Rhin dans le cadre de leurs journées NATURE PROPRE.

La forte participation a permis d'organiser 2 opérations distinctes : le ramassage des débris le long des routes, des chemins ruraux et forestiers et

la dépose en forêt des gaines plastiques des arbres plantés après la tempête LOTHAR. Les associations sportives ont également fait leur Oschterputz au même moment aux abords de leurs installations respectives.

C'est au Millenium que le maire Damien Henrion remercia l'ensemble des participants avant de les inviter à partager la traditionnelle soupe aux pois et saucisses mijotée comme depuis de nombreuses années par le chef Jean-Marie Kallenbach. Une très belle matinée dans la bonne humeur au service de la planète !



Point lecture



Le Point lecture à Weitbruch, pour les petits et les grands devient pour beaucoup un rendez-vous régulier et nous nous en réjouissons ! **L'accès gratuit pour tous** a séduit de nouveaux adhérents et nous vous proposerons de nouveaux livres désormais 3 fois par an, sans oublier les échanges réguliers avec le réseau de la bibliothèque d'Alsace.

Pour les curieux et les intéressés, vous pouvez consulter la liste des livres dont nous disposons sur www.bibliothequeweitbruch.fr ainsi que les livres disponibles sur le réseau sur <https://bibliotheque.alsace.eu/>.

Nous essayons d'étoffer également notre offre de BD adultes et romans graphiques ainsi que des ouvrages de new romance et romantaisy.

Un rayon spécial 'rallye lecture' pour les écoles primaires est installé depuis septembre.

Les assistantes maternelles sont les bienvenues pour obtenir des prêts de groupe, quelques-unes sont déjà présentes et profitent d'une belle variété pour leurs petits pensionnaires.

Les animations 'Après-midis jeux de société' organisées au Millenium avec la collaboration de l'association des parents d'élèves rencontrent une fréquentation régulière et permettent de créer du lien de façon ludique. Nous souhaitons vous les proposer 2 à 3 fois par an. Nous continuons d'intervenir à l'école maternelle et autres structures de la petite enfance de la commune pour raconter des histoires à l'aide de supports ludiques.

Petit rappel de nos horaires d'ouverture :

- le mardi de 15H30 à 17H

- le mercredi et le samedi de 10H à 11H30

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque

URBANISME

Occupation du domaine public



Par délibération du 1^{er} février 2024, le conseil municipal a réglementé l'occupation du domaine public. En effet, tout encombrement temporaire de la chaussée ou d'un trottoir, même de très courte durée, doit faire l'objet d'une demande à déposer en mairie au moins une semaine avant la période d'occupation souhaitée.

Le formulaire est accessible sur le site internet de la commune :

www.weitbruch.fr onglet urbanisme/ permission de voirie

4 catégories d'occupation :

- échafaudages, barrières, clôtures de chantier : gratuit 2 semaines puis 20€ par semaine
- bennes : 15€ par unité et par jour
- nacelles, grues, engins, base de vie : 1€/m² par jour
- dépôt de matériaux : gratuit le 1^{er} jour puis 1€/m² par jour

Une signalisation adaptée devra être mise en place par le demandeur.

La fibre est déployée ! Êtes-vous éligible

Vous avez peut-être déjà entendu un voisin ou un ami parler de sa connexion internet, plus rapide et simultanée depuis quelques temps ? Eh oui, le réseau fibre optique Rosace est bien installé dans la commune !

Quelles démarches ?

Vous n'avez pas encore de ligne fibre optique à votre domicile ? Pas de panique, voici les étapes à suivre :

- Testez votre éligibilité sur www.rosace-fibre.fr dans la rubrique « Éligibilité et démarches ».
- Si vous êtes éligible, à vous de jouer et de choisir un FAI (Fournisseur d'Accès Internet) parmi les opérateurs présents sur le réseau et sur votre commune.
- Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches, consultez notre rubrique « Éligibilité et démarches », suivez la marche à suivre et préparez les documents et les justificatifs demandés en amont.

Laissez-vous ainsi guider vers la procédure appropriée et retrouvez l'avancée de votre dossier en ligne.

La fin du réseau cuivre

Pensez dès maintenant à la fibre optique avant l'arrêt total du réseau téléphonique (2026 et 2030).

Aujourd'hui, la technologie fibre optique vous offre une multitude d'avantages, comparée à l'ADSL qui est voué à disparaître progressivement sur l'ensemble du territoire. Plus stable et plus performante, elle est la solution à tous vos soucis de connexion !

Alors, prêt à passer à la fibre optique ?

Plus d'information sur www.rosace-fibre.fr, rubrique « Éligibilité et démarches »

Suivez également La Fibre Rosace sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn.

ÉTAPE 1 Testez votre éligibilité



ÉTAPE 2 Trouvez votre opérateur



Documents fournis par Rosace

Noël des Seniors



Le dimanche 8 décembre, le maire Damien Henrion, les élus, leurs conjoints et les membres du Centre communal d'action sociale ont accueilli les seniors de la commune à l'occasion du traditionnel repas offert aux personnes de plus de 70 ans.

La salle des fêtes du Millenium était parée aux couleurs de Noël pour accueillir les nombreux convives qui ont répondu à l'invitation, plus de 280, pour faire de ce temps de retrouvailles un moment fraternel et de partage.

Après quelques mots de bienvenue du maire Damien Henrion et l'évocation des chantiers réalisés au cours de l'année, il salua la classe 1954, nouvellement invitée, et qui ne compte pas moins de 52 membres. Ce fut ensuite au tour du vice-président de la Collectivité européenne d'Alsace, Etienne Wolf, de saluer l'assemblée et de mettre l'accent sur l'importance de la confiance à donner aux élus dont les missions sont de plus en plus difficiles. La pasteur Anne-Laure Thallinger et le Père Mark Gebe avaient préparé et lu ensemble une prière œcuménique avant que le maire n'invite l'assemblée à déguster un délicieux pot-au-feu préparé par la boucherie Fechter.

Au courant de l'après-midi, l'adjointe au maire Brigitte Steinmetz, fit part des statistiques de l'état-civil pour l'année écoulée notant 17 naissances, 15 mariages, 4 PACS et 31 décès. Elle signala qu'il y avait eu également de nombreux grands anniversaires tout au long de l'année : 15 de 80 ans, 8 de 85 ans, 4 de 90 ans, 3 de 95 ans ainsi que 16 noces d'or, 8 noces de diamant et 3 noces de palissandre et rendit hommage aux deux doyens du village, Mme Yvonne Fuchs née Gangloff, 96 ans et M. Jean Witt, 94 ans.



Elle précisa que si cet événement est une belle réussite, c'est grâce à l'implication des élus et de leurs conjoints, des membres du Centre communal d'action sociale et du personnel communal et leur adressa de vifs remerciements.

Nos aînés ont eu l'occasion ensuite de saluer le député Vincent Thiébaut et cette journée festive s'est poursuivie en musique et chansons animée par le sympathique duo, Nathalie et Grégory, de l'orchestre « Pêche d'enfer » pour le plus grand plaisir des amateurs de danse.

À la fin de la journée, chacun est reparti le cœur léger avec des souvenirs précieux et l'envie de se retrouver l'année prochaine pour célébrer à nouveau cette belle tradition.





Patrimoine

Le corps de ferme « Ludtmann »

Le corps de ferme « Ludtmann », situé au 5 rue des Bergers, fait partie du patrimoine communal depuis 2013, date à laquelle il a été acquis pour motif de proximité avec les ateliers communaux. Ayant subi plusieurs sinistres avec pour conséquence une forte dégradation des bâtiments, le conseil municipal a validé cette année la cession et le souhait de sauvegarder ce patrimoine alsacien malgré son état de dégradation avancée. De ce fait un appel à projets a été lancé au mois de juin.

Cet appel à projets était ouvert à tout porteur de projets, qu'il soit acteur économique, socio-culturel, associatif, opérateur immobilier, ou privé.

Les enjeux et attendus de l'appel à projets sont multiples : une réhabilitation du corps de ferme s'inscrivant dans le respect de son architecture alsacienne ainsi qu'une rénovation qui devra veiller à ne pas dénaturer le caractère singulier du site et des bâtiments.

Le projet doit également se conformer au plan local d'urbanisme (PLU) en vigueur.

Le prix de la cession du corps de ferme « Ludtmann » et son emprise devait faire l'objet d'une offre de la part des candidats. La commune a fixé un prix de réserve, confidentiel à ce stade et avait communiqué l'estimation de l'avis des domaines.

Les modalités de l'appel à projets figuraient dans le contenu du dossier. Fin juin 2024, ce dossier a fait l'objet de communications en mairie, sur Citykomi, via la CeA, l'ASMA (Association de Sauvegarde de la Maison Alsacienne) et sur la plateforme alsace Marché Public. La mairie se tenait à disposition pour toute information complémentaire ou demande de visite.

La date de remise des dossiers de candidature avait été fixée au 1^{er} octobre 2024. Un jury avait été constitué avec des membres du conseil municipal pour analyser et sélectionner les potentiels candidats.



Ce jury a siégé le 8 octobre et a acté l'appel à projets infructueux : aucun dossier n'avait été réceptionné, ce qui clôture définitivement l'appel à projets.

La décision du jury fut prise de cibler davantage le privé par voie de presse ou en ligne sur des sites appropriés avec les conditions de sauvegarde du patrimoine et une offre de prix de la part des candidats.

Sortie en forêt



Samedi 2 novembre le conseil municipal a été convié par l'adjoint Jean-Claude KREBS et le garde forestier Jean-Philippe SCHMITT à une sortie en forêt.

La forêt est en grande souffrance, les signes les plus visibles sont le dépérissement des hêtres suite aux étés caniculaires et à la sécheresse en profondeur.

Des évolutions des pratiques forestières sont dorénavant à prévoir pour l'adaptation de la forêt d'avenir.

La Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) propose encore en 2025 et 2026 un dispositif «ARBRES» pour soutenir financièrement les communes forestières qui souhaitent replanter.

Notre commune pourrait adhérer au dispositif pour une surface de près de 8 ha répartie sur 5 parcelles.

Les travaux de préparation de plantation et de protection s'étaleraient sur les 2 exercices pour lisser le reste à charge de la commune.

Les décisions finales seront à valider par une délibération du conseil municipal.

La matinée s'est terminée par un moment convivial dans le cadre bucolique de l'étang de pêche.

Vente de bois

La vente de bois par adjudication aura lieu

Le samedi 1^{er} février 2025 à 10h00 au Millenium

Le descriptif des lots sera disponible à partir du 23 décembre 2024 en mairie, sur le site internet de la commune www.weitbruch.fr et à la maison forestière.



Avis aux citoyens de Weitbruch

Appel à projet – budget participatif

Un nouveau dispositif de projets grâce à un budget participatif vous est proposé pour l'année 2025. Il s'agit de permettre aux citoyens, non élu(e)s, de proposer un projet d'intérêt général pour sa rue, son quartier, son ban communal, son village, et en plus, aux habitants d'y être associés.

Une enveloppe de 5 000 € sera mise au budget pour la réalisation du programme retenu par un jury constitué de membres du conseil municipal. In fine le jury sera souverain et n'aura pas à se justifier de son choix.

Toutes les personnes de plus de 18 ans, domiciliées à Weitbruch peuvent déposer un projet en mairie. Cinq étapes sont nécessaires jusqu'à la validation du projet.

- 1) dépôt du projet
- 2) instruction technique et financière
- 3) analyse des dossiers par le jury
- 4) validation par le conseil municipal
- 5) réalisation du ou des projets sélectionnés avec la participation des personnes à l'initiative du projet.

La date limite de dépôt de dossier sera le 1^{er} mars 2025.



Réunion publique avec la Gendarmerie

Les habitants de la commune ont été conviés à participer à une réunion publique d'information et d'échange autour des thèmes portant sur la sécurité, le mercredi 4 septembre au Millenium. Cet événement était animé par le major Roland Guinebert, commandant de la brigade territoriale autonome de la gendarmerie de Haguenau par l'adjudant Grégory Risch, officier de police judiciaire, spécialiste en cyberdéfense et par monsieur Mathieu Boff, policier intercommunal de la Communauté de communes de la Basse-Zorn.

Après un mot d'accueil par le maire Damien Henrion qui expliqua l'importance d'une telle réunion face aux enjeux de sécurité qui marquent la vie quotidienne et au vu des incivilités qui ont malheureusement augmenté dans nos communes mais aussi des dangers de l'internet et du piratage informatique,

l'idée était de faire de la prévention plutôt que de ramasser des pots cassés !

Madame Christiane Wolfhugel, vice-présidente de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, adressa ensuite quelques mots et notamment sur la mise en place d'une police intercommunale dans le cadre du projet de territoire en 2022, ce qui est possible depuis peu, et dont la Communauté de communes fait partie des pionnières en la matière.

Monsieur Boff, policier intercommunal, présenta ensuite ses missions au sein des 7 communes de la Communauté de communes : rassurer les administrés par un service de proximité, apporter des réponses aux doléances, proposer des formations de sécurité routière, de prévention, permis piéton et permis vélo, distribuer des gilets jaunes pour les classes de cours préparatoires, informer pour un meilleur vivre ensemble, ... mais aussi le travail collaboratif entre la police intercommunale et la gendarmerie nationale.

Le major Roland Guinebert et l'adjudant Grégory Risch développèrent ensuite les trois thèmes de la soirée : la sécurité routière et les nouveaux panneaux du Code de la route, la lutte contre les cambriolages et la lutte contre les escroqueries et surtout les manières de s'en prévenir avant de passer à une longue séance questions/réponses avec le public tant les sujets abordés avaient suscité un intérêt.



Un tout nouveau messti en 2024

Pleine réussite cette année pour le messti de Weitbruch qui s'est tenu pour la première fois sur le parking du Millenium lors du week-end du 8 septembre. C'est une satisfaction pour la mairie qui a su proposer un site sécurisé où le football club a organisé le traditionnel déjeuner dansant du dimanche et l'association de pêche un « Hari owe » le lundi soir.

Satisfaction partagée chez les forains qui ont bénéficié d'une belle affluence malgré la météo perturbée et la concurrence de diverses manifestations aux alentours.



Ce messti a également permis à 15 jeunes de la commune de perpétuer la tradition des conscrits, amenant une très belle ambiance.

Un concours de dessin

Dans le cadre des animations du messti, la commune avait souhaité organiser un premier concours de dessins et avait sollicité les enfants du CE1 au CM2 de l'école élémentaire Uiccobrocho.

Deux thèmes avaient été proposés par la directrice de l'école Jeannine Dietz : la fête foraine et s'amuser ensemble dans notre village. Les jeunes écoliers avaient réalisé leur œuvre avant la fin de l'année scolaire et la commune avait profité de la fête foraine pour les honorer.

Le jury composé du maire Damien Henrion, d'adjoints et de membres de la commission « jeunesse, seniors et culture » s'étaient réunis le lundi 26 août et avaient retenu trois lauréats sur les 24 participants :

- 1^{er} prix : Emmy Kimmel
- 2^e prix : Maeva Lefter
- 3^e prix : Lou Hauck et Liza Peter (œuvre commune)



Le choix avait été difficile aux dires des membres du jury qui avaient jugé du respect des deux thèmes imposés, de la qualité artistique, du soin apporté aux réalisations et de l'originalité.

Les enfants primés étaient repartis avec des bons d'achat dans une librairie d'une valeur de 30, 20 et 15 € et des sachets de friandises avaient été distribués à l'ensemble des participants... une petite gourmandise bien appropriée à une fête foraine !



Recensement de la population

L'enquête de recensement de tous les habitants de Weitbruch se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.

Le recensement permet d'avoir une photographie de la France et ainsi aider l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises et les associations à adapter et à anticiper leurs décisions pour répondre au mieux aux besoins.

Les résultats statistiques sont disponibles gratuitement pour l'année N-3 sur le site www.insee.fr sous forme de tableaux ou de bases de données téléchargeables.

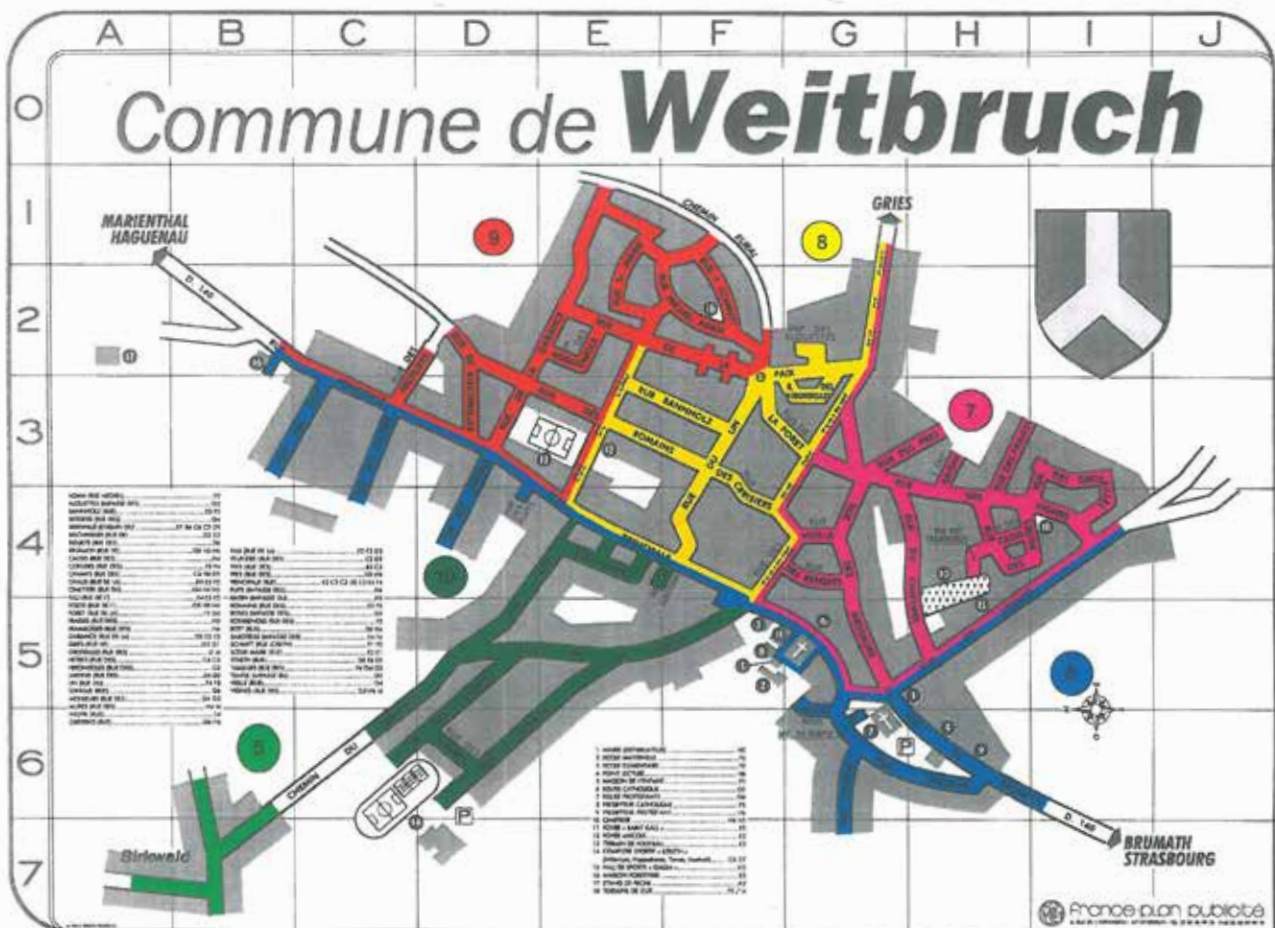
Des agents recenseurs prendront contact avec vous et vous déposeront un formulaire papier. Vous aurez le choix, soit de remplir le questionnaire papier, soit de transmettre les informations par internet. Les agents recenseurs répondront à toutes vos questions.



De gauche à droite :

Jean-Christophe RITTER (secteur 9), **Marie-Catherine OUADAH** (secteur 7), **Bruno LIO** (secteur 6) et **DISS Brigitte** (secteurs 5 et 10).

En médaillon (était absente lors de la prise de la photo) **BONIN Grazyna** (secteur 8).



École maternelle



Activités de lecture avec les bénévoles du Point Lecture

Comme chaque année, Brigitte et Sabine, les bénévoles du Point lecture, viennent présenter des albums, des raconte-tapis, des tapis de lecture aux jeunes élèves de l'école maternelle. C'est l'occasion pour eux de découvrir ces supports originaux qui les immergent dans des aventures extraordinaires.



Activités nature

C'est l'automne, allons dans le jardin ! Il pleut, tant mieux ! Au jardin, nous arrachons toutes les herbes folles, nous grattons la terre, nous touchons les arbres, la boue... et nous trouvons plein de bêtes qui vivent dans la terre ! Nous découvrons aussi le compost : quel magicien ! Nous lui donnons à manger toutes nos herbes, épluchures, peaux de bananes et lui, il les transforme en belle terre pour faire pousser des plantes !

La semaine du goût

Jaune, rouge, vert, violet, orange ! Cette semaine nous allons déguster de toutes les couleurs !

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de l'école maternelle vont découvrir chaque jour de nouveaux fruits et légumes de couleurs différentes. L'occasion d'éveiller à de nouvelles saveurs, riches en couleurs et en vitamines !



Activités sur les couleurs

avec des filtres à café et des feutres à encre lavable.

Gaëlle VINOT,
directrice





École Uuicobrocho Les écoliers au temps des chevaliers

Dans la brume d'un matin d'octobre, un curieux spectacle se préparait au Millenium : un chevalier et deux Dames vêtus comme au Moyen-Âge, accompagnés de deux magnifiques chevaux, préparaient leur campement.

Les élèves des classes de CE2/CM1 de Mme Molet, CM1 de Mme Ségaux et CM de Mme Dietz ont ouvert de grands yeux ébahis lorsqu'ils sont arrivés.

Ils ont été mis dans l'ambiance de suite et ont reçu des consignes strictes, leur faisant connaître ainsi quelques us et coutumes du Moyen-Age. Eh oui, on ne dit pas « Madame » car la Dame n'est pas à soi !

Répartis en ateliers, les enfants ont eu droit à des exposés précis et vivants sur la vie quotidienne, le maître chevalier en a profité pour déconstruire quelques représentations fausses et avec un humour de chaque instant, a réussi à intéresser tous les enfants.



Ils ont pu essayer aussi des protections de combat, découvrir le poids d'une cotte de maille et d'un casque, découvrir les différentes armes et les manier pour certaines, ils avaient l'air de vaillants petits soldats équipés de lances et répondant aux ordres !

Enfin, pour clore la journée, ce sont les chevaux qui ont été mis en vedette. Les techniques d'entraînement sont spécifiques pour amener l'animal à ne pas craindre le combat, les acteurs ont montré des exemples précis. Le spectacle équestre a enthousiasmé les élèves, ils ont pu approcher les chevaux et certains ont vaincu leur peur avec panache.

Cette animation de grande qualité a permis un voyage dans le temps d'une journée, les enfants sont repartis avec une autre vision de cette époque qu'est le Moyen-Age et des connaissances plus proches de la réalité.

Jeanine DIETZ, directrice

L'automne autour du goût et des couleurs

Au multi-accueil AGF « Les petites abeilles » la semaine du goût est un évènement majeur qui a pour intention d'éveiller les papilles gustatives des enfants.

Les activités ludiques proposées pendant cette semaine ont eu comme finalité de leur faire découvrir à la fois la diversité des saveurs et des odeurs mais également des couleurs.

Les petits chefs ont entre autres confectionné les pâtes à gaufres et pancakes pour les goûters et des pizzas /salade pour un repas de midi.

Ils ont développé leur palais en dégustant différents fruits et légumes d'antan et ont eu l'occasion de différencier le sucré du salé, nous vous laissons imaginer les grimaces qui étaient au rendez-vous !

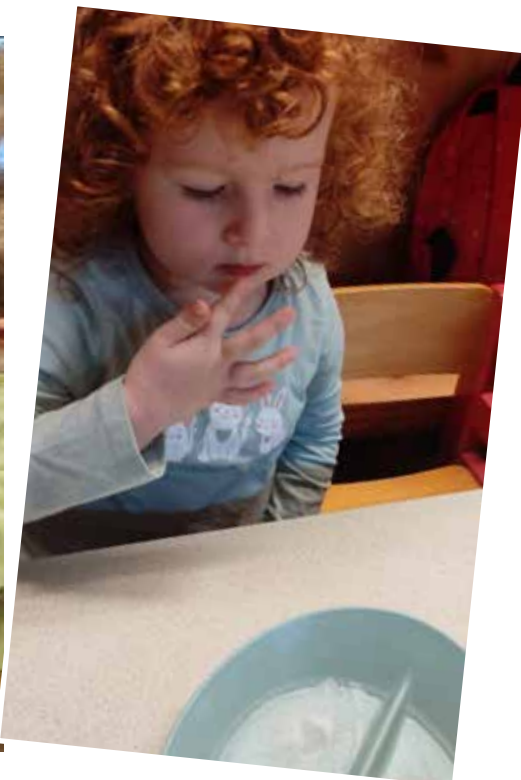
Enfin, ils ont participé à diverses activités sensorielles, telles que la peinture aux épices, le jeu des senteurs et la découverte des aromates.

Nous vous rappelons que le multi-accueil de 20 places, accueille de façon régulière ou occasionnelle des enfants de 10 semaines à 3 ans, accompagnés de 7 professionnelles diplômées de la petite enfance.



Répondre aux besoins de garde des familles en faisant preuve d'adaptabilité est notre but. Si vous avez un projet de garde nous serions ravis de vous rencontrer, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : pe.weitbruch@agf67.fr ou par téléphone au 03 88 05 77 95

Anne DUCHMANN, directrice



Multi-Accueil AGF
Les Petites Abeilles
Agrément 20 places

2 espaces de vie :
les marcheurs et les non marcheurs
Tarif Prestation de service unique
(Psu)

102 A rue principale
67500 Weitbruch
03 88 05 77 95
pe.weitbruch@agf67.fr

Au péricolaire « La Ruche »

Depuis la rentrée nous pouvons accueillir 30 enfants de moins de 6 ans et 42 enfants de plus de 6 ans.

Nous accueillons les enfants à partir de 3 ans en période péricolaire et les mercredis, et pendant les vacances scolaires.

Nous sommes ouverts :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h – 11h30 à 13h15 et de 15h45 à 18h30 et joignables de 10h30 à 18h par mail, téléphone

- Les mercredis et les vacances scolaires de 8h à 18h.

Il reste de la place !

Notre structure est fermée pendant le mois d'août et les vacances de Noël.



Diverses activités sont mises en place sur un thème commun à toutes les structures Péricolaire de l'AGF. Cette année est proposé le thème de « L'ART »

De nombreux jeux et activités seront proposés sur ce thème.

La « Gazette de la ruche » pourra être consultée par les parents au Péricolaire.

Comme chaque année, nous réservons une belle surprise aux enfants et aux parents pour la période de Noël, tout se passera au foyer Saint Gall le 6 décembre 2024.

Tania HOERNEL, directrice et l'équipe du péricolaire

Contact : peri.weitbruch@agf67.fr – tél. : 03.8872.14.77



Battues de chasse 2024/2025

Lot n° 1 et 2 : les 2, 9 et 15 décembre

Délimitation :

Entre la route départementale vers Brumath, les bans de Brumath, Kriegsheim, Niederschaeffolsheim, la chasse réservée ADAM, le chemin du Birkwald et l'agglomération (lot 1)

Entre la route de Gries, l'agglomération, les bans de Gries, Kurtzenhouse, Geudertheim et la route départementale vers Brumath (lot 2).

Lot n° 3 : les 8, 22 décembre et 5, 26 janvier 2025

Délimitation :

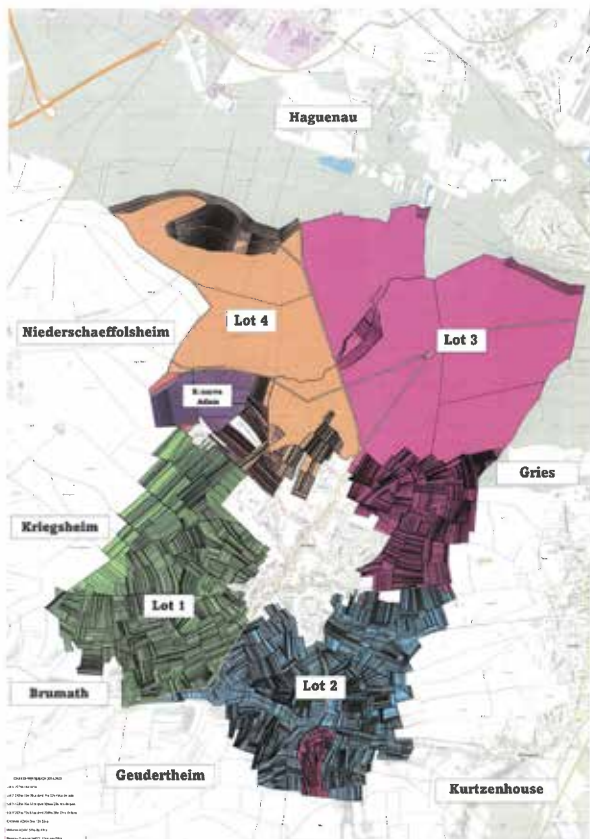
Entre la route de Gries, le ban de Gries, l'agglomération, le chemin vers Haguenau et le ban de Haguenau.

Lot n° 4 : les 8, 21 décembre, 11 janvier 2025 et 1^{er} février 2025

Délimitation :

Entre le chemin vers Haguenau, l'agglomération, le chemin du Birkwald, la chasse réservée ADAM, les bans de Niederschaeffolsheim et de Haguenau.

Un arrêté d'interdiction de circuler a été pris pour interdire l'accès à la zone de chasse pendant les battues de chasse.



Don du sang 2025



Les collectes auront lieu de 17 h à 20 h aux dates et lieux suivants :

2024 : • **Lundi 30 décembre 2024 à Gries**

2025 : • **Lundi 24 février 2025 à Weitbruch**

• **Lundi 28 avril 2025 à Gries**

• **Mercredi 2 juillet 2025 à Kurtzenhouse**

• **Lundi 29 septembre 2025 à Weitbruch**

• **Lundi 22 décembre 2025 à Gries**

Pour toute information appelez le 03.88.21.25.09 ou rejoignez le site de l'Etablissement Français du Sang : dondesang.efs.sante.fr.

Vous pouvez notamment tester vos possibilités de donner du sang ou encore prendre rendez-vous pour y limiter l'affluence et l'attente.

N'hésitez pas, « on compte sur vous ! »

Déchèteries

Horaires d'été
du 1^{er} avril
au 31 octobre

Horaires d'hiver
du 1^{er} novembre
au 31 mars

GEUDERTHEIM

route de Hoerd - ☎ 03 90 29 19 34

Mardi	9h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 13h à 17h
Vendredi	9h à 12h et 14h à 19h	10h à 12h et 13h à 17h
Samedi	8h à 12h et 13h à 18h	9h à 12h et 13h à 17h

GRIES/WEITBRUCH

route de Weitbruch - ☎ 03 88 72 32 62

Lundi	14h à 18h	13h à 17h
Mercredi	9h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 17h
Jeudi	14h à 17h	14h à 17h
Samedi	8h à 12h et 13h à 18h	9h à 12h et 13h - 17h

WEYERSHEIM

Quai de la Zorn - 67720 Weyersheim - ☎ 03 90 29 01 42

Lundi	14h à 18h	13h à 17h
Mardi	14h à 18h	13h à 17h
Mercredi	9h à 17h	10h à 17h
Jeudi	14h à 17h	14h à 17h
Vendredi	14h à 19h	13h à 17h
Samedi	9h à 17h	10h - 17h

Déchets Non dangereux

CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX

☎ 03 88 72 14 76

Horaires d'ouverture

Lundi	7h à 15h
Mardi, Mercredi, Jeudi	8h00 à 15h00
Vendredi	8h00 à 16h00

Mairie

2a, rue de l'Église - 67500 WEITBRUCH - ☎ 03 88 72 37 22 -

E-mail: mairie@weitbruch.fr

www.weitbruch.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	8h à 12h
Mardi	8h à 12h et 14h à 19h
Mercredi	8h à 12h et 14h à 18h
Jeudi	8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi	8h à 12h et 14h à 17h

Permanence du maire
les mercredis **semaine
paire de 8h30 à 11h30** et
des adjoints les mercredis
semaine impaire de 8h à 10h
- sur rendez-vous

CITYKOMI®



▶ Weitbruch



▶ Basse-Zorn

Intercommunalité

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA BASSE-ZORN

34 rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT

☎ 03 90 64 25 50

Mail : info@cc-basse-zorn.fr - Site : www.cc-basse-zorn.fr

Horaires d'ouverture **du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h**

Services Sociaux

Service social

• Mme Bénédicte BALLY - ☎ 03 68 33 83 50

Centre Médico-social 67240 BISCHWILLER

Service social sur RDV uniquement.

Travailleurs sociaux « seniors » :

• Esther HEITZMANN ☎ 03 69 20 74 17

• Blandine MOSER ☎ 03 69 20 74 22

Les travailleurs sociaux seniors accompagnent les personnes retraitées, c'est-à-dire les personnes ayant un droit personnel ouvert même partiel, ou ayant 60 ans et étant bénéficiaires de l'APA, la PCH, la 3^e catégorie d'invalidité, l'Allocation Compensatrice Tierce Personne à 80%

Travailleur social insertion :

• Françoise BECK tel 03.68.33.88.36



Santé

Docteur Pierre Alexei MAMONT

Généraliste

31 rue Principale
67500 WEITBRUCH

☎ 03 88 72 37 25

Docteur François KUHNE

Dentiste

11 rue des Vignes
67500 WEITBRUCH

☎ 03 88 72 34 84

Docteur Stéphane LANG

Pharmacie de la Garance

31 rue Principale
67500 WEITBRUCH

☎ 03 88 72 45 92

Cabinet infirmier

Soins à domicile et au cabinet sur RDV
Océane ARNOLD, Céline PFIFFELMANN,
Julie BRAOUE, Lauriane MARTIN

1 rue de Brumath 67500 WEITBRUCH

☎ 06 20 02 06 49

Cabinets de kinésithérapie

Soins à domicile et au cabinet sur RDV

Roberto RODRIGUEZ

10 rue de la Paix 67500 WEITBRUCH

☎ 03 88 72 10 65

Soins à domicile et au cabinet sur RDV

Eva HAAS

7a rue des Messieurs 67500 Weitbruch

☎ 06 46 02 34 18 ou sur Doctolib

Numéros d'urgence

15
SAMU
Service d'Aide
Médicale Urgent

17
POLICE
SECOURS

18
POMPIERS

112
Numéro d'appel
d'urgence européen

GAZ ☎ 03 88 75 20 75

Service sécurité & dépannage

EAU- ASSAINISSEMENT ☎ 03 88 19 97 09

Service d'urgence 24/24

ÉLECTRICITÉ ☎ 03 88 18 74 00

Service sécurité & dépannage

Relais Postal



CARREFOUR EXPRESS

88 rue Principale - ☎ 06 80 33 31 94

Point lecture



1 rue de Brumath - Weitbruch

☎ 03 88 72 19 05

E-mail : bibliothequeweitbruch@orange.fr

Facebook : [fb@bibweit](https://www.facebook.com/fb@bibweit)

Horaires d'ouverture

Mardi 15h30 à 17h00

Mercredi et Samedi 10h00 à 11h30

Garderies



MULTI-ACCUEIL «LES PETITES ABEILLES»

Accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans

102a rue Principale - ☎ 03 88 05 77 95

Mail : pe.weitbruch@agf67.fr

PÉRISCOLAIRE «LA RUCHE»

Accueil des enfants de 4 à 11 ans

102a rue Principale - ☎ 03 88 72 14 77

Mail : peri.weitbruch@agf67.fr

MICRO CRÈCHE LES LUCIOLES

73a rue Principale - ☎ 07 49 50 85 63

Mail : leslucioles.2sbabies@gmail.com

MICRO CRÈCHE « LES MALICETTES »

93 rue Principale ☎ 06 17 27 50 64

Mail : lesmalicettes@gmail.com

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

« MA MAM À MOI »

1a rue de la Forêt - ☎ 06 71 80 04 91

Mail : info@mam-weitbruch.fr

Site : mam-weitbruch.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

DE LA BASSE-ZORN

Edwige GERARD, ☎ 06 30 00 88 61

relais-petite-enfance@cc-basse-zorn.fr

Résidence Les Vergers

1 rue de la Prairie - 67720 Weyersheim

Lutte contre les coulées de boue : les terrassements sont terminés

La commune de Weitbruch est régulièrement confrontée aux problématiques de coulées de boue. Ces phénomènes peuvent engendrer des dégâts importants, comme ce fut le cas suite à l'orage du 21 mai 2012.



*Torrent de boue en lieu et place du futur ouvrage de rétention suite à l'orage du 21 mai 2012
(source : mairie de Weitbruch)*



Face à ce risque croissant, la mairie de Weitbruch ainsi que la Communauté de Communes de la Basse-Zorn ont souhaité engager une politique volontariste pour diminuer la menace sur les secteurs à enjeux.

La Communauté de Communes s'est dotée de la compétence gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI) et a transféré cette compétence au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA*), lequel regroupe notamment des équipes pluridisciplinaires spécialisées pour étudier les possibilités d'ouvrages de protection contre les inondations et/ou coulées de boue et piloter leur construction.

Aussi, le SDEA a réalisé une étude diagnostique qui a abouti au dimensionnement d'un ouvrage de rétention d'une capacité de près de 5 200 m³, soit le volume d'environ 2 piscines olympiques. Cet ouvrage permettra d'écarter le débit de pointe d'un orage décennal (phénomène ayant une chance sur 10 de se produire chaque année) et d'éviter ainsi les dégâts causés par les ruissellements en provenance du bassin versant agricole.

L'ouvrage, dont les travaux ont commencé en août dernier, a déjà permis de tamponner les ruissellements issus de l'important épisode pluvieux du 7 octobre dernier puisque les précipitations ont atteint 65 mm en 24h. L'ouvrage a alors été sollicité au tiers de son volume maximal.

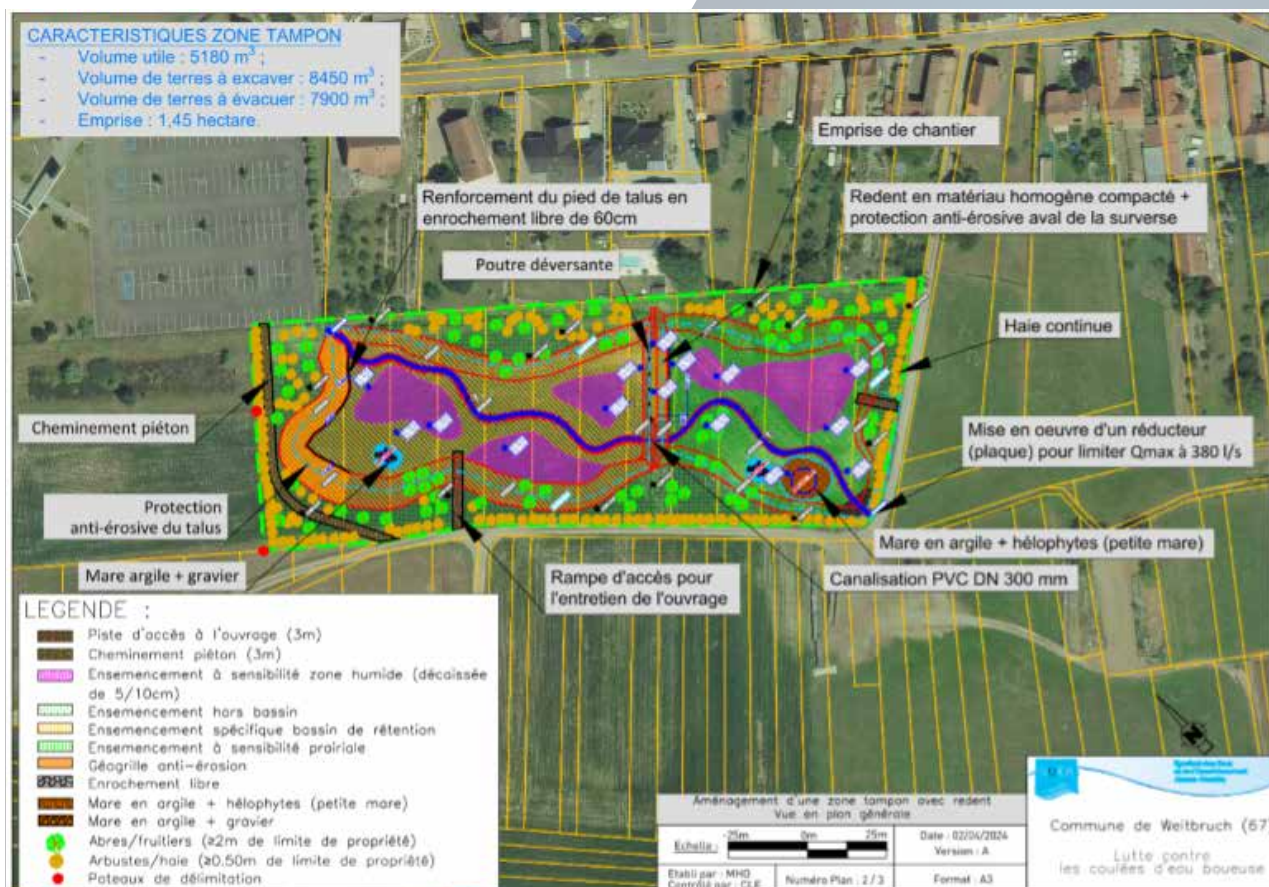
Cet aménagement a également été conçu pour redynamiser la biodiversité du secteur.

Ainsi, 70 arbres et près de 800 arbustes seront plantés durant l'hiver 2024-2025. Des essences endémiques, principalement issues de pépinières locales, seront sélectionnées (16 variétés d'arbustes et 15 variétés d'arbres). Des mares seront créées pour favoriser le développement des amphibiens et des libellules, prédateurs naturels des moustiques. Quatre banques de graines différentes représentant plus d'une centaine d'espèces de graminées et de fleurs sauvages endémiques seront utilisées sur l'ensemble des 1,45 ha de ce site. Des semis adaptés aux sols humides ont été déployés au niveau des dépressions. Enfin, le fond de l'ouvrage aura une topographie hétérogène afin d'y faire varier l'humidité des sols. En variant les conditions d'hygrométrie, de topographie ou encore d'exposition au soleil, on favorise la diversité des milieux et donc la richesse faunistique et floristique.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à environ 250 000 € TTC. La qualité de ces aménagements en faveur de la biodiversité a permis d'obtenir des subventions de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Grand-Est.

Les travaux seront finalisés début d'année 2025.





Plan projet SDEA

*Le SDEA est un établissement public de coopération spécialisée à l'échelle interdépartementale, créé il y a plus de 80 ans par des élus précurseurs soucieux de mettre en commun les moyens de leurs communes pour assurer un service public performant du cycle de l'eau. Il fédère plus de 740 communes, dessert plus d'un million d'habitants d'Alsace Moselle et s'appuie sur l'expertise de plus de 730 salariés exerçant 100 métiers de haute technicité.

Cyprien LEBRETON, SDEA

Création d'une Micro-Zone d'Activité (MZA) à Weitbruch

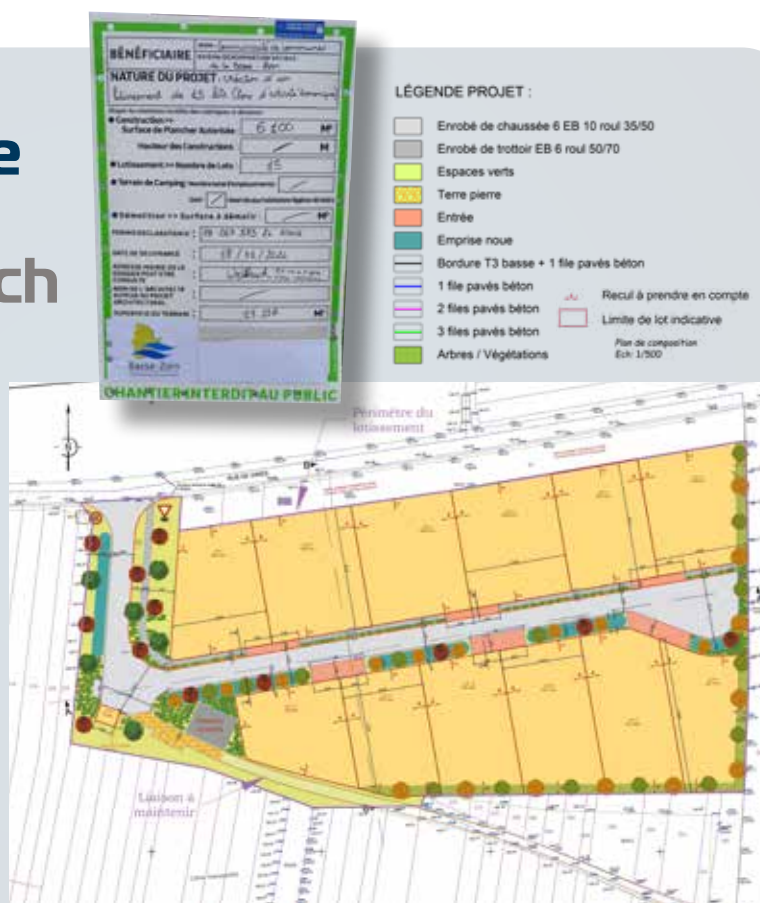
La réalisation de la MZA de Weitbruch se poursuit.

Après l'obtention récente du permis d'aménager, cette zone d'une surface de 1,9ha destinée à accueillir principalement des activités artisanales et de services sera viabilisée pour septembre 2025.

Elle offrira 12 lots de plus ou moins 10 ares.

Les entreprises intéressées par l'acquisition d'un terrain peuvent d'ores et déjà contacter le service Développement Economique de la Communauté de communes de la Basse-Zorn au 06 85 42 79 15 – sandrine-badjeck@cbbasse-zorn.fr

Sandrine BADJECK, CCBZ



L'extension des consignes de tri et la collecte des biodéchets... le point

Depuis janvier 2023, toutes les collectivités de collecte du SMITOM sont passées en extension des consignes de tri c'est-à-dire que tous les emballages en carton, plastique et métal sont maintenant à mettre dans le bac jaune (ainsi que tous les papiers).

Dans le même temps, la Basse-Zorn a mis en place la collecte en points d'apports volontaires des biodéchets pour les particuliers. Voici quelques chiffres pour l'année 2023 illustrant l'instauration des nouvelles consignes en Basse-Zorn :

- le tonnage des ordures ménagères (bac bleu) a diminué de 35 % ;
- Le tonnage des recyclables (bac jaune) a augmenté de 11 %.

À Weitbruch :

- 55 tonnes de biodéchets ont été collectées (403 tonnes sur l'ensemble de la CCBZ),
- 21 % des bacs de tri ont été catégorisés non-conformes lors des contrôles.

S'il est encourageant que les tonnages des ordures ménagères diminuent, les erreurs de tri dans les bacs



jaunes restent nombreuses et sont en augmentation. En 2023, elles ont généré **des surcoûts de 51 000 € à la Communauté de communes et par ricochet aux usagers** (contre 33 000 € en 2022).

La bonne nouvelle c'est que l'on peut tous s'améliorer !

Parmi les erreurs les plus courantes, on retrouve :

- les objets en plastique. Tous les petits objets plastique : cintres, brosses à dents, CD... vont dans votre bac bleu car il ne s'agit pas d'emballages ;

- les déchets d'hygiène. Tous les déchets d'hygiène : mouchoirs, essuie-tout, cotons-tiges, masques, couches et protections hygiéniques... vont systématiquement dans votre bac bleu ;

- les déchets imbriqués dans le bac jaune. Tous les emballages

doivent être séparés les uns des autres. Résistez donc à la tentation de coincer vos canettes ou pots de yaourts dans votre carton de céréales vide !

« Si t'imbriques, je t'explique » : les déchets des bacs jaunes passent par les différentes étapes de séparation du centre de tri ALTEM à Strasbourg, qui doit pouvoir identifier les matériaux, papiers, cartons complexes tels que briques alimentaires, métaux, et les différentes résines de plastiques.

Les déchets coincés les uns dans les autres sont difficilement identifiables.

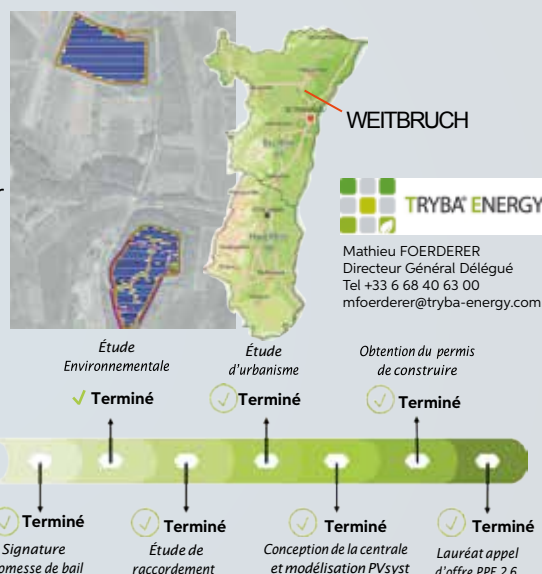
Il est donc important de les séparer (mais autorisé de les écraser à plat).

Projet de construction d'une centrale photovoltaïque

Le projet consistera à revaloriser écologiquement un site à l'environnement dégradé (ancienne décharge) et assurer la consommation d'énergie de près de 2000 foyers. L'équipement sera doté de modules innovants pour maximiser la production issue du rayonnement solaire.

- Capacité : 5 MWc
- Localisation : Weitbruch (Google Maps)
- Société de projet : EPV 43 SARL
- Stade de développement : RTB
- Productible : 1 149 kWh/kWc
- Production annuelle : 5,7 GWh
- Coût de raccordement : 36 k€
- Date prévue de fin de travaux : février 2026
- Tarif de rachat : 87,4 €/MWh
- Montant de l'investissement : 4 100 k€

100%
Ready To
Build



La parole aux élus

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Cette année s'achève marquée par de nombreux événements nationaux et internationaux : repli économique, catastrophes climatiques, guerres... Face à ces défis immenses, c'est avec un profond sens des responsabilités que j'ai entamé ce nouveau mandat, pour vous représenter à l'Assemblée nationale, au sein du groupe Horizons et Indépendants, fort de la confiance que vous m'avez renouvelée, et je tiens à vous en remercier.

Au vu de la situation actuelle, j'ai la conviction que c'est avec une volonté d'ouverture, de dialogue et de collaboration, que nous pourrons répondre aux enjeux qui se présentent à nous et à la France.

Persuadé qu'avec cet esprit de concorde, et aussi avec ordre et autorité, nous saurons bâtir une France forte pour le bien de toutes et tous, et un avenir pour nos générations futures, en cultivant chacun le sens du devoir et du respect.



C'est avec humilité et responsabilité que je m'engage à rester à votre écoute, aux côtés de vos maires et élus de notre circonscription dans un esprit de confiance.

Je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année paisible et pleine d'espoir. Que cette période soit l'occasion de se ressourcer et de se préparer à affronter les défis de demain avec détermination et optimisme.

Scheeni Wihnächte ùn e Glickliches Nejes Johr !

Avec mes salutations les plus sincères,
Vincent THIÉBAUT, Député



**La Collectivité
européenne
d'Alsace**

**en action
près de chez vous**



Conception CéA / LC / © CéA
© lovely-elsa.com

**Meilleurs vœux à tous,
pour la nouvelle année !
Härzliche Glückwünsche in alle,
fer's neje Johr !**

**Vos conseillers d'Alsace
Christiane Wolfhugel
et Etienne Wolf**

**Contactez
vos élus**



**Maison Alsace
Territoire Nord**

3 rue du Tournai - 67500 Haguenau
03 68 33 88 30

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le règlement intérieur ne nous accorde que cet espace très limité pour nous exprimer dans ce journal municipal. Cependant, nous vous invitons à consulter nos nombreuses interventions et propositions lors des conseils municipaux, accessibles sur le site de la commune de Weitbruch.

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite. Que 2025 vous apporte joie et sérénité.

E gueti Rùtsch ins nèie Johr !

Philippe Spitz et Gaëlle Zeller

Groupe minoritaire « Une vision d'avenir »

De Décembre 2023 à Novembre 2024

17 NAISSANCES

(9 filles et 8 garçons)

15 MARIAGES

4 PACS

31 DÉCÈS

Grands Anniversaires

80 ans

Robert Peter,	le 23 janvier
Helga Huber née Beck,	le 24 janvier
Marguerite Laufenbuchler née Lang,	le 4 février
Gérard Huber,	le 17 février
Roland Goerzner,	le 25 février
Rose Marie Muller née Frick,	le 5 avril
Annelise Huckel née Jund,	le 6 mai
Frieda Blanck née Freund,	le 28 mai
Suzanne Suss née Beyel,	le 18 juin
Joseph Kleinclauss,	le 25 septembre
Georges Muller,	le 26 septembre
Charles Schaeffer,	le 26 septembre
Bernard Heitz,	le 5 octobre
Dorette Henni née Gross,	le 25 novembre
Bernard Muller,	le 11 décembre

85 ans

Joseph Fuchs,	le 31 mars
Eric Andres,	le 10 juillet
Marie-Jeanne Eyermann née Furst,	le 3 septembre
Monique Lang née Sahm,	le 7 septembre
Marie-Odile Heitz née Steinmetz,	le 29 septembre
Fernand Baltzer,	le 27 octobre
Marie-Jeanne Fuchs née Durrheimer,	le 11 novembre
Liliane Beyel née Rubrecht,	le 21 novembre

90 ans

Félice Kost née Baehl,	le 25 février
Bernard Philipps,	le 8 juin
Jacqueline Sturny,	le 5 juillet
Marguerite Jund née Lemmer,	le 24 décembre

95 ans

Jeanne Faullimmel,	le 14 février
Maria Jung née Kost,	le 16 mars
Andrée Schneider née Frey,	le 10 novembre

DOYENS 2024

Yvonne Fuchs née Gangloff, 96 ans	le 28 janvier 1928
Jean Witt, 94 ans	le 17 mai 1930



Noces d'Or

Gérard Lohr et Clarisse née Lutz,	le 13 avril
Jean-Michel Clauss et Gilberte née Kaas,	le 20 avril
Lucien Costantini et Michelle née Knoll,	le 3 mai
René Krebs et Doris née Rubrecht,	le 10 mai
Pierre Heitz et Laurence née Klein,	le 14 juin
Marc Cothenet et Brigitte née Labastie,	le 28 juin
Jean Guyon et Christine née Mraz,	le 29 juin
Gérard Boehler et Andrée née Ambiehl,	le 6 juillet
Serge Collé et Viviane née Wetzel,	le 6 juillet
Gilbert Husser et Elisabeth née Heinrich,	le 12 juillet
Gilbert Klein et Astride née Scherer,	le 26 juillet
Roger Heitz et Geneviève née Butscher,	le 23 août
Guy Metral et Micheline née Eude,	le 30 août
Jean-Claude Gottri et Nicole née Michel,	le 20 septembre
Daniel Ritter et Geneviève née Pailloux,	le 20 septembre
Jacky Ottmann et Fabienne née Hoff,	le 27 décembre

Noces de Diamant

Pierre Payen et Claude née Henry,	le 20 mars
Gérard Wolff et Lucienne née Felden,	le 17 avril
Alfred Suss et Colette née Hammer,	le 30 avril
Herbert Bauer et Lucie née Dibling,	le 8 mai
Francis Schott-Friess et Loretta née Fabbro,	le 31 juillet
René Huckel et Marlise née Schmitt,	le 25 septembre
Hubert Blanck et Yolande née Klieber,	le 20 novembre
Robert Baehl et Huguette née Peter,	le 27 novembre

Noces de Palissandre

Gilbert Jung et Nicole née Rubrecht,	le 24 avril
Roger Beyel et Liliane née Rubrecht,	le 4 septembre
Michel Ohlmann et Marie-Louise née Hausswirth,	le 13 novembre



Jean-Claude Gottri
et Nicole née Michel



Roger Heitz
et Geneviève née Butscher



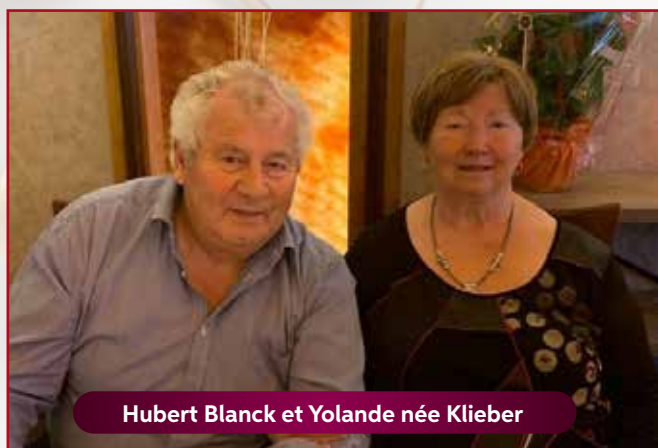
Jacky Ottmann
et Fabienne née Hoff



Gérard Wolff et Lucienne née Felden



Alfred Suss et Colette née Hammer



Hubert Blanck et Yolande née Klieber



Roger Beyel et Liliane née Rubrecht



Michel Ohlmann et Marie-Louise née Hausswirth

Ich kann nimmi warte

*Wihnächtsmänn, oh Wihnächtsmänn,
Wann kümmsch zu mir?
Ich kann nimmi warte,
Ich kann nimmi warte,
Wihnächtsmänn, oh Wihnächtsmänn,
Wann kümmsch zu mir?
Wihnächtsmänn, oh Wihnächtsmänn,
Ich wart uf dich.
Ich kann nimmi warte,
Ich kann nimmi warte,
Wihnächtsmänn, oh Wihnächtsmänn,
Ich wart uf dich.
Wihnächtsmänn, oh Wihnächtsmänn,
Hopp, dümmel dich!
Ich kann nimmi warte,
Ich kann nimmi warte,
Wihnächtsmänn, oh Wihnächtsmänn,
Hopp, dümmel dich!*

Nicolas Fischer

Je ne peux plus attendre

*Père Noël, oh Père Noël
Quand viendras-tu chez moi ?
Je ne peux plus attendre
Je ne peux plus attendre.
Père Noël, oh Père Noël
Quand viendras-tu chez moi ?
Père Noël, oh Père Noël
Je t'attends tellement
Je ne peux plus attendre
Je ne peux plus attendre
Père Noël, oh Père Noël
Je t'attends
Père Noël, oh Père Noël
Hop, dépêche-toi
Je ne peux plus attendre
Je ne peux plus attendre
Père Noël, oh Père Noël
Hop, dépêche-toi*

Nicolas Fischer

Traduit par
Germain WOLFF

Sapin de la mairie
décoré par les élèves
de l'école maternelle

 **Weitbruch**

